Collectif Eure-et-Loir Terre d'Accueil

CRSP 28, CGT, FSU, SUD-Solidaires, UNSA, Ensemble !,LFI, NPA, PCF et citoyens

Dans un contexte de scandales financiers et de restrictions budgétaires, les politiques migratoires et sociales de l'Etat comme des collectivités territoriales ne cessent de précariser toujours davantage les plus faibles et notamment les enfants isolés étrangers.

Enfants Isolés étrangers

Un toit, une école, des droits !

En Eure et Loir, malgré les documents d'identité présentés par les enfants, le conseil départemental (CD) procède à **l'évaluation systématique** de leur minorité ! Cette évaluation vise en réalité à réduire au maximum le nombre d'enfants pris en charge par l'ASE (**Aide Sociale à l'Enfance**) que le CD est obligé de financer. De nombreux enfants isolés sont ainsi aujourd'hui **privés de toute prise en charge** sur la seule base d'un entretien et d'examens contestables qui ont conclu à leur majorité. Par exemple, toujours en Eure-et-Loir, l'Aide Sociale à l'Enfance fait passer à ces jeunes des **tests osseux** : fiables à moins de 40 %, ces tests fixent étrangement le même âge de 19 ans à la plupart d'entre eux ! **Cette "majorité osseuse" permet d'exclure ces jeunes de toute prise en charge et les met à la rue !**

Pour ces enfants étrangers, même lorsqu'ils sont pris en charge par l'ASE, le manque de place dans les écoles, collèges et lycées rend difficile leur scolarisation. **Lieu d'étude éloigné du lieu d'hébergement, manque d'accompagnement pédagogique et éducatif, absence de choix dans l'orientation**...et pourtant ces jeunes s'accrochent, étudient, progressent, ne laissant rien paraître des difficultés qu'ils surmontent pour y parvenir !

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

Parce que la République Française se doit d'honorer sa signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui affirme le caractère primordial de l'intérêt supérieur de l'enfant

Parce que l' intérêt supérieur de l'enfant ne peut en aucun cas, comme le rappelle régulièrement le Défenseur des droits, être soumis aux politiques migratoires gouvernementales

lundi 20 novembre
à 17h
Rassemblement
devant le Conseil Départemental
place Châtelet
à Chartres
à 18h
Projection du film
Comme un lion
au cinéma Les Enfants du Paradis

Parce que nous refusons que des logiques purement budgétaires prennent le pas sur les obligations de mise à l'abri et de scolarisation de ces enfants

Parce que la France et l'Eure-et-Loir se doivent de protéger et d'accueillir ces enfants dans la droite ligne de leur tradition de terre d'accueil

Mardi 28 novembre
à 20h
L'accueil des enfants isolé-e-s étrangers
Table ronde
au FAC salle Aéronef

Parce que nous refusons que le Conseil Départemental et la préfecture de Chartres mettent en doute systématiquement le récit de ces jeunes et leurs documents d'identité

Enfants Isolé.e.s étranger.e.s

Un toit, une école, des droits !

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique